Image not found or type unknown

Agression dans une colocation

Par **BIHIXXX**, le **13/06/2024** à **19:29**

Bonjour

Je vous résume ma mésaventures.

J'ai entrepris de prendre une colocation au mois de Janvier,
Nous somme 4 personnes dans cette colocation.

Une personne de la colocation n'est pas soigneuse, ne range pas sa vaisselle, ni ses déchets, des videos on était envoyé au propriétaire mais ce dernier ne peut rien y faire... La situation ne s'est pas amélioré.

Un matin alors que j'allais travailler ce coloc se réveille en même temps que moi et m'accuse de l'avoir frappé un soir où il était bourré, (???)il me retient et me réclame 200 euros. Je l'ignore et je v travailler.

Sur le retour je vais au commissariat pour déposer une main courante.

En rentrant il m'attend et me réclame 200 euros je rentre dans ma chambre, il me suiT et s'introduit dans ma chambre et me rou de coup violament, il finit par sortir et je m'enferme et apele la police, 2h plus tard celui ci me confirme qu'elle ne pourra pas intervenir.

J'ai le nez en sang gonflé, des coups dans les côtes, un douleur au coqsis, des hématomes sur le coup,probleme a la nuque.. Je fini par sortir de la coloc et je vais au urgences.. Le lendemain je vais porter plainte pour agression physique et je me rend à la. Médecine légal qui me met en UN ITT DE 5 jours..
Je suis en arrêt de travail et je ne peux récupérer mes affaires par peur de me faire agresser ou pire...

J'essaie de trouver un hébergement en urgence mais saturé, les services d'aide juridique sont saturé, je reprends le travail lundi, je n'est pas d'endroit où dormir pré de mon lieu de travail, j'ai ma voiture mais c pas du luxe...

Quel son les conseils que vous pourriez me donner.
Merci d'avance.

Par **Marck.ESP**, le **13/06/2024** à **22:16**

Bienvenue sur LegaVox
SVP
Vous cherchez des conseils sur :
Le dépôt de plainte ?
La récupération de vos affaires ?
Trouver un logement,?

Par **BIHIXXX**, le **13/06/2024** à **23:05**

Bonsoir j'aimerais bien récupérer mes affaires, vêtements, livres, courrier, plantes etc...
Certaine de mes affaires sont en suspens à cause de cette situation, un logements me permettra de garder mon emploi...

Par **Zénas Nomikos**, le **14/06/2024** à **17:16**

Bonjour,

je sais pas mais ça peut peut-être vous concerner ou vous aider :

https://lannuaire.service-public.fr/centres-contact/R167

Par **BIHIXXX**, le **21/06/2024** à **16:46**

Bonjour et merci pour vos réponses et votre soutien,

Je viens de Perdre mon emploi suite à un arrêt de travail du au conséquence de mon agression...
Est il possible de faire valoir cette perte devant un juge... Si jugement il y a...

Par **Zénas Nomikos**, le **21/06/2024** à **17:48**

[quote]
Est il possible de faire valoir cette perte devant un juge

[/quote]
oui bien sûr, il s'agit d'engager la responsabilité civile extra-contractuelle de l'auteur des infractions commises sur votre personne. Les infractions engagent sa responsabilité pénale.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés

Avec 5 jours d'ITT, on est en contraventionnel, une contravention de 5è classe passible de 1500€ d'amende maximum mais pas de prison.

La juridiction compétente est le tribunal de (simple) police devant lequel vous pourrez faire valoir vos intérêts civils en demandant 5000€ de dommages et intérêts par exemple en justifiant de votre perte d'emploi.

Par **BIHIXXX**, le **17/10/2024** à **20:47**

Nous sommes le 17/10/2024 est apres etre passer au commisariat pour déposer une clé Usb contenant lenregistrement audio de mon agression ,je constate que aucune enquéte ni audition n'a été fait .

un enquéteur est parti en vacance , un autre a repris le relais mais ma plainte n'avance pas , j'ai du avancé mes frais de déménagement reprendre une colocation payer un mois d'avance , je nest malheuresement pas retrouver de travail.

je ne touche aucune prestation sociale pour le moment , y a t il une solution pour faire avancé mon affaires? ecrire au procure de la république , y a til des modele de lettre ?

Cordialement.

Par **Zénas Nomikos**, le **18/10/2024** à **16:20**

Bonjour,

des infos et des explications sur la plainte pénale :

https://www.legavox.fr/blog/jerome-chambron/plainte-penale-victime-procedure-27446.htm

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés